



Monsieur Nicolas Hulot – Ministre d'Etat
Ministre de la transition écologique et solidaire

Hôtel de Roquelaure
246 bd Saint-Germain
75007 PARIS

Angoulême, le 30 avril 2018

Objet : Réserves de stockage d'eau

Monsieur le Ministre d'Etat,

Notre confédération lance une alerte en soutien à la fédération Poitou-Charentes Nature au sujet de vastes projets totalisant plus de 80 réserves de stockage d'eau sur les 4 départements de l'ex Région Poitou-Charentes.

Les cours d'eau de ce territoire sont depuis longtemps touchés par des assèchements en période estivale, et plus récemment par des niveaux critiques au printemps. Le Poitou-Charentes se distingue aussi par un grand nombre de masses d'eau en mauvais état (seulement 17 % des masses d'eau sont en bon état).

Arguant de ce fait et sous prétexte de substitution, cette zone se trouve très largement concernée par des projets de réserves. S'agit-il vraiment de substitution, ou bien, par un jeu de manipulation sur les références de calcul, s'agit-il de développer à nouveau l'irrigation ou, pour le moins, de retrouver les prélèvements démesurés qui avaient cours avant les années 2003/2005 ?

Il serait très intéressant de faire un bilan de l'existant. Là où des réserves sont en service les cours d'eau se sont-ils améliorés en quantité et en qualité ?

Et même, là où un gain quantitatif est réputé avoir été acquis, est-on certain que cet investissement très lourd en termes de finances publiques, ne soit vraiment l'objet d'aucun regret ? D'autres formes d'économie d'eau estivale ne sont-elles pas envisageables ? Le risque de non-remplissage de ces réserves ne va-t-il pas s'accroître avec le changement climatique, ruinant la viabilité financière de ces ouvrages ?

Nous pensons qu'il est temps de construire un plan d'action qui nous permette de réorienter l'agriculture, d'en mesurer les bénéfices et de répondre aux objectifs de l'Europe qui exige de notre pays le retour au bon état écologique des eaux pour 2027.

Vous avez aujourd'hui, Monsieur le Ministre, la possibilité de faire de la France, en collaboration avec le Ministre de l'agriculture, un modèle de transition agricole. Nous sommes porteurs de nombreuses pistes et ne doutons pas qu'elles pourront contribuer à la qualité d'une large concertation.

Les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement adhérentes des trois fédérations de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine attendent ce travail collectif nécessaire à la relance d'un projet de territoire associant réellement toutes les composantes de la société.

.../...



C'est pourquoi notre confédération sollicite de votre ministère :

- **Un moratoire de 3 ans, le temps de reconstruire ensemble de véritables « projets territoriaux de gestion de l'eau », sur les projets actuellement engagés qui ne garantissent ni une amélioration sensible des cours d'eau ni le respect de la directive cadre européenne sur l'eau.**
- **Un bilan complet des aménagements existants, et le cas échéant un achèvement des dossiers en cours ainsi qu'une mise en cohérence des arrêtés dont les prescriptions n'auraient pas été entièrement réalisées.**
- **Une vigilance accrue sur le respect de la réglementation et des SDAGE.**

Je vous prie, Monsieur le Ministre d'Etat, de croire à l'expression de ma haute considération et à notre volonté d'accompagner une gestion de l'eau exemplaire.

Michel HORTOLAN
Président de France Nature Environnement
Nouvelle-Aquitaine